

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'EST

**DUISANS**

## SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLU ARRÊTÉ LE 05.12.19    PLU APPROUVÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec le bureau d'études : **urbx.com**

Échelle : 1/5000<sup>ème</sup>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS  
1090, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND  
62810 AVESNES-LE-COMTE  
03.21.220.200  
PLU@CAMPAGNESARTOIS.FR  
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

**Légende**

- ▭ Limites communales
- ▨ AC1 : Monument Historique
- ▨ AC1 : Monument Historique : périmètre de protection
- - EL7 : Alignement des voies publiques
- EL11 : Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération
- PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- ▨ PT2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles : zone spéciale de dégagement
- I4 : Passage de lignes électriques aériennes ou souterraines
- ⋯ J51 : Servitude de protection des équipements sportifs
- PT3 : Réseaux de télécommunication
- ▨ T1 : Servitude relative aux voies ferrées
- ⋯ INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- ▨ INT1 : Périmètre de protection des cimetières

Attention : la totalité des données concernant la servitude "EL7 : Alignement des voies publiques" n'étant pas entièrement numérisée, il est important de se renseigner sur les périmètres du plan d'alignement.

